



réinventons / notre métier

Cachet et Code de l'intermédiaire

Service destinataire

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RISQUE RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

PROPOSANT

Nom :

Adresse :

Ville :

Code SIRET : Code NAF (INSEE) :

Adresse de messagerie électronique :

Numéro client (obligatoire) :

Projet AN AN à établir Remplacement du contrat n°

Date d'effet : |_|_|_|_|_|_| Échéance principale : |_|_|_|_|_|_|

Fractionnement : |_|_| (A,S,T,M) Prélèvement automatique : OUI NON

Présentation de l'entreprise

• Forme juridique :

• Date de création de l'entreprise :

• Adresse du site internet de l'entreprise :

• Désignation des personnes physiques ou morales devant avoir la qualité d'assuré :
.....

S'agit-il d'un groupe d'entreprises ? OUI NON
(si oui, joindre un organigramme)

Qui est propriétaire des locaux dans lesquels le proposant exploite son activité ?

S'il s'agit du dirigeant de l'entreprise ou ou bien s'il s'agit d'une SCI dont le proposant est actionnaire, faut-il lui accorder la qualité d'assuré(e) ? OUI NON

• Procédure collective (sauvegarde, redressement judiciaire) au cours des 3 dernières années :
 OUI NON

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ACTIVITÉS :

(Fabrication/ Modification/ Négoce/ Conditionnement - Conception totale ou partielle du produit – Activités avec contrat de maintenance)

SITUATION DES RISQUES (Si pluralité de sites) :

- 1 – Adresse
- 2 – Adresse
- 3 – Adresse

ÉLÉMENTS QUANTITATIFS :

- Effectif de l'entreprise (personnel salarié ou non y compris intérimaires) :
- Rémunérations⁽¹⁾ :
- Chiffre d'affaires :

	Année précédente	Année en cours	Prévision année à venir
France			
EXPORT HORS USA Canada			
EXPORT USA Canada			

(1) rémunérations :

- montant total des sommes figurant sur la déclaration annuelle des salaires faite à l'administration fiscale ou sur tout document qui lui serait substitué
- 50 % du montant hors taxes des factures des entreprises de travail temporaire ayant procuré du personnel intérimaire à l'assuré.

Analyse du risque

TRAVAUX EFFECTUÉS HORS DE L'ENCEINTE DE L'ENTREPRISE

OUI NON

Si oui :

- L'entreprise effectue-t-elle des travaux par points chauds hors de son enceinte ?

OUI NON

Si oui : ces travaux sont-ils exécutés avec permis de feu ?

OUI NON

- Ces travaux sont-ils effectués en milieu industriel très sensible (industrie du bois, de la chimie, des hydrocarbures, des matières plastiques) ?

OUI NON

- Pourcentage de l'activité globale : % du CA

BIENS APPARTENANT À DES TIERS

- Des prestations sont-elles effectuées sur ou avec des biens appartenant à des tiers ?

OUI NON

Si oui :

Nature de ces biens :

Valeur moyenne (unité, lot ou globale) :

Prestation effectuée :

Pourcentage de l'activité : % du C.A.

SOUS-TRAITANCE

- Est-il fait appel à des sous-traitants ?

OUI NON

Si oui :

Nature des interventions sous traitées :

Pourcentage des activités sous-traitées : % du C.A.

FAUTE INEXCUSABLE

- Des travaux manuels sont-ils effectués sur des **postes à risque** ?

OUI NON

C'est-à-dire des postes avec des travaux en hauteur, des travaux dans des atmosphères agressives (telles que l'exposition aux bruits, aux vibrations, aux poussières...), des travaux avec usage intensif de matériels dangereux, de sources d'énergie fortes, ou, en produits chimiques ou métalliques agressifs.

- Préciser la nature des postes à risque :

.....

ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

- L'installation relève-t-elle, au sens du code de l'environnement, d'un des trois régimes suivants :

- **Autorisation ?**

OUI NON

Si oui : Etude d'une garantie par contrat spécifique RC atteintes à l'environnement

- **Enregistrement ?**

OUI NON

Si oui : Etude d'une garantie par contrat spécifique RC atteintes à l'environnement

- **Déclaration ?**

OUI NON

Si oui :

Nature des produits :

Quantité stockée :

SOURCES DE RAYONNEMENTS IONISANTS

- L'entreprise utilise-t-elle des sources de rayonnements ionisants soumises à :

- **Autorisation ?**

OUI NON

Si oui : Etude d'une garantie par contrat spécifique

- **Déclaration ?**

OUI NON

- **Exemption ?**

OUI NON

Commentaires de l'intermédiaire

- Liste des contrats souscrits par l'entreprise auprès d'AXA :
- Eléments complémentaires d'appréciation du risque (contexte ou environnement client) :

Le proposant reconnaît avoir été informé(e) conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :

- Du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.
- Que les destinataires des données personnelles le concernant pourront être d'une part, les collaborateurs de l'assureur responsable du traitement et, d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants, missionnés tant en France que dans des pays situés hors de l'Union Européenne.
- Que la finalité du traitement est la souscription, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution du contrat d'assurance mais que ses données pourront également être utilisées dans la mesure où elles seraient nécessaires :
 - A la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de l'assureur ou auprès des autres sociétés du Groupe auquel il appartient.
 - Dans le cadre de traitements mis en œuvre par l'Assureur dont l'objet est la recherche et le développement pour améliorer la qualité ou la pertinence de ses futurs produits d'assurance et offres de services.
- Que, en sa qualité d'assureur, il est fondé à effectuer des traitements de données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté soit au moment de la souscription du contrat d'assurance, soit au cours de son exécution ou dans le cadre de la gestion de contentieux conformément à l'autorisation unique donnée par la CNIL en date du 23 janvier 2014.
- Que, en sa qualité d'organisme financier, l'assureur est soumis aux obligations légales issues principalement du Code Monétaire et Financier en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme et, que à ce titre, il met en œuvre un traitement de surveillance des contrats pouvant aboutir à la rédaction d'une déclaration de soupçon ou à une mesure de gel des avoirs conformément à l'autorisation unique donnée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 16 juin 2011.
- Que ses données personnelles pourront également être utilisées dans le cadre d'un traitement de lutte contre la fraude à l'assurance que la CNIL a autorisé l'assureur à mettre en œuvre conformément à l'autorisation unique en date du 17 juillet 2014 ; ce traitement pouvant conduire, le cas échéant, à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.
- Qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA, Service Information Clients, 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex pour toute information le concernant.

Des garanties sont prises par AXA pour assurer un bon niveau de protection des données à caractère personnel. En se rendant sur le site axa.fr à la rubrique « données personnelles », il trouvera plus de détails sur la finalité de ces accessibilités aux données, les pays de localisation des destinataires et sur les garanties de sécurité prises.

Il peut également demander une communication de ces renseignements par voie postale en s'adressant à « AXA – Service Information Client – 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex ».

Fait à le

L'intermédiaire

Le proposant